



B 33/1G

Sauveteur Secouriste du Travail

OBJECTIFS :

- Savoir situer le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail dans l'entreprise,
- Rechercher les risques persistants pour protéger, supprimer ou isoler le danger,
- Examiner la victime et faire alerter,
- Secourir en effectuant l'action appropriée à l'état de la victime.

PERSONNEL CONCERNÉ :

- Toute personne désirant exercer la fonction de Sauveteur Secouriste du Travail dans l'entreprise.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Alternance de cours théoriques et pratiques,
- Mises en situation des stagiaires, traitement de cas simulés,
- Présentation de films vidéo spécifiques.

CONTENU

Présentation du formateur et des participants.

Présentation des risques d'accidents spécifiques aux ateliers.

Indication des moyens d'alerte existants dans l'entreprise.

CHAPITRE 1 Le sauvetage secourisme du travail

- Les accidents du travail dans l'établissement ou dans la profession.
- Intérêt de la prévention des risques professionnels.
- Le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail.
- Présentation du programme :
 - protéger,
 - de protéger à prévenir,
 - examiner,
 - faire alerter,
 - de faire alerter à informer,
 - secourir,
 - la méthode de recherche des risques persistants et celle d'examen rapide d'une victime seront reprises au cours de chaque séance pratique.



CHAPITRE 2 : Rechercher les dangers persistants pour protéger

Formation générale à la prévention :

- Le mécanisme de l'accident : appréhender les concepts de danger/phénomène dangereux, situation dangereuse, événement dangereux, dommage, risque ...

Connaître les principes de base de la prévention.

Rendre le SST capable de « Protéger » en utilisant les notions développées dans la législation actuelle.

Face à une situation d'accident du travail, le SST doit être capable de :

Reconnaître sans s'exposer lui-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement.

Identifier les dangers dans la situation concernée :

- Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés.
- **Supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime de la zone dangereuse sans s'exposer lui-même.**

Éléments de sauvetage et techniques de dégagement d'urgence dans ces situations ou selon les risques propres à l'entreprise.

- dégagement d'urgence par traction de la victime au sol

Cas particulier :

- Protection des populations en cas d'alerte : **la sirène.**

CHAPITRE 3 : De « Protéger » à « Prévenir »

Face à une situation d'accident, le Sauveteur Secouriste du Travail doit être capable :

De repérer des dangers dans une situation de travail.

- Identifier les dangers dans la situation concernée :
- Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés.

Supprimer ou isoler des dangers, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.

- Définir les actions de prévention ou de protection à réaliser permettant la suppression éventuelle du (des) danger(s) identifié(s).
- Mettre en œuvre les actions de prévention ou de protection définies précédemment.



CHAPITRE 4 : Examiner la victime et faire alerter

Face à une situation d'accident, le Sauveteur Secouriste du Travail doit être capable :
Examiner la (les)victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.

Connaître les procédures d'alerte propres à l'entreprise : numéros d'urgence.

- Reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un ou plusieurs des signes indiquant que la vie de la victime est menacée.

Est-ce que la victime :

- saigne abondamment ?
- s'étouffe ?
- répond aux questions et se plaint ?
- respire ?

- Associer au(x) signe(s) décelé(s) le(s) résultat(s) à atteindre.

- Dans le cas où il y a manifestation de plusieurs signes, définir l'ordre de priorité des résultats à atteindre.

De faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.

- Définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours appelés d'organiser leur intervention.

- Identifier, en fonction de l'organisation de l'entreprise, qui alerter et dans quel ordre.

- Définir en fonction de la présence ou non de témoin et de l'état de la victime ; le moment le plus opportun pour transmettre le message d'alerte.

- Organiser l'accès des secours sur les lieux de l'accident, le plus près possible de la victime.

CHAPITRE 5 : De « Faire alerter » à « informer »

Face à une situation de travail, le Sauveteur Secouriste du Travail doit être capable de :

Rendre compte sur les dangers identifiés et sur les actions éventuellement mises en œuvre à son responsable hiérarchique et/ou le(s) personne(s) chargée(s) de prévention dans l'entreprise.



CHAPITRE 6 : Secourir

Face à une situation d'accident du travail, le Sauveteur Secouriste du Travail doit être capable de :

- Déterminer l'action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre, que l'on a déduit de l'examen préalable.
- Mettre en œuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée
- Vérifier, par observation l'atteinte et la persistance du résultat attendu et l'apparition de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée, jusqu'à sa prise en charge par les secours spécialisés.

à) La victime saigne abondamment :

- comprimer l'origine du saignement.

b) La victime s'étouffe :

c) La victime répond, elle se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux :

d) La victime répond, elle se plaint de brûlures :

Cas particuliers :

- la brûlure électrique,
- la brûlure interne par inhalation ou ingestion de produit corrosif ou irritant.

e) La victime répond, elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements :

f) La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment :

g) La victime ne répond pas, elle respire :

h) La victime ne répond pas, elle ne respire pas :

Au cours de chaque séance pratique rappeler les méthodes d'examen et la justification des gestes enseignés.



CHAPITRE 7 : Situations inhérentes aux risques spécifiques :

On appelle risque spécifique, tout risque qui nécessite, de la part du SST, une conduite à tenir complémentaire ou différente de celle enseignée dans sa formation de base. L'avis du Médecin du travail dans ce domaine est particulièrement important.

- Risques spécifiques : par exemple : désamiantage, hyperbarie, acide fluorhydrique, acide cyanhydrique, ...

Conduites particulières à tenir :

- Par exemple : pose du garrot sur un chantier de désamiantage, oxygénothérapie, antidote en accompagnement, utilisation de techniques d'intervention et de matériels spécifiques.

CHAPITRE 8 : ORGANISATION DE LA FORMATION

Le formateur organise la formation par modules de 2 à 3 heures pour faciliter les acquis de connaissances et de savoir-faire.

Durée de formation : 12 heures, plus 2 heures consacrées aux risques spécifiques à l'entreprise.

EXERCICES PRATIQUES APPROPRIÉS AUX DIFFÉRENTES SITUATIONS RENCONTRÉES :

Un saignement abondant : compression manuelle,

Arrêt respiratoire et/ou cardiaque,

Un blessé inconscient,

Un blessé présentant des fractures, des brûlures, des plaies, un étouffement,

Réanimation cardio-pulmonaire chez l'adulte, l'enfant, le nourrisson,

Démonstration de l'utilisation du défibrillateur (DAE) chez l'adulte, l'enfant.

CHAPITRE 9 : ÉVALUATION DE LA FORMATION

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des SST. Ils sont transcrits dans un document national nommé « Fiche individuelle de suivi et d'évaluation du SST ».

Le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur.

Évaluation par les stagiaires en fin de formation.

MOYENS MATÉRIELS

Plan d'intervention SST,

Vidéo projecteur, tableau papier,

Tête en coupe pour LVA,

Films vidéos : Stress, négligence, malveillance, imprudence,

Mannequins : adulte, enfant, nourrisson, matériel d'hygiène et équipements,

Défibrillateur pédagogique,

Coussins hémostatiques d'urgence,

Pansements divers,

Matériels destinés à créer les simulations de cas concrets,

Fiches d'évaluation individuelle de suivi.